



**Déclaration liminaire des représentants des usagers de la CGT Finances  
à l'assemblée générale de l'association AGRAF du 7 décembre 2016**

Monsieur le Président, mesdames messieurs, quelques propos liminaires à cette première réunion de votre mandat.

Nous exprimons les plus vives craintes quant aux perspectives d'évolution de la politique sociale du ministère dans des contextes national et international de plus en plus défavorables aux salariés et tout particulièrement aux fonctionnaires.

L'action sociale demeurera un élément essentiel de la vie professionnelle et personnelle des agents de ce ministère pour la CGT Finances, tout particulièrement pour les plus fragilisés ainsi que pour les retraités.

Considérant que la restauration collective est un élément essentiel de la politique sociale au sein de ce Ministère, nous restons farouchement opposés à l'évolution vers une tarification au plat et à des formules allégées dites "innovantes", motivées exclusivement par des impératifs budgétaires.

Pour la CGT, seule une tarification au plateau comprenant un plat et deux périphériques constitue une garantie pour les salariés actifs et retraités d'accès à une restauration sociale correspondant à des objectifs d'hygiène alimentaire et de protection de la santé physique. La pause déjeuner est l'un des seuls moments de convivialité pour les agents constamment malmenés par les réformes et restructurations qui se succèdent sans cesse.

Nous apprécions que la préparation du budget 2017 ait fait l'objet d'une réunion des représentants des usagers avant sa présentation au Conseil de surveillance. Toutefois, la tenue d'un groupe de travail dédié à l'évolution de la grille tarifaire, que nous avons réclamé de longue date sans être exaucés par votre prédécesseur, aurait probablement permis un ajustement plus proche de nos revendications.

Nous nous associons à la proposition élaborée par nos camarades de Solidaires jusqu'au tarif 5. Nous proposons que le tarif 6 soit établi à 7,75 €, ce qui compense le léger manque dû à la moindre augmentation des tarifs 3, 3 bis, 4 et 5.

Pour les retraités nous proposons, à titre transitoire dans l'attente de la réflexion que vous

avez annoncée au programme de travail de 2017, la mise en place de deux tarifs, soit 4 € pour les collègues dont l'indice de liquidation de la pension de retraite est inférieur ou égal à 466, et 6 € pour ceux dont ce même indice est supérieur à 467. Dans la mesure où les retraités doivent fournir une copie de leur titre de pension, cette information est disponible.

Le climat social de l'association, après avoir connu une amélioration certaine, a recommencé à se dégrader notamment du fait du retour de pratiques pourtant dénoncées par l'audit social, en particulier sur la politique de remplacement, mais aussi de l'application d'un "règlement intérieur" d'une autre époque. Permettez-moi, à propos du licenciement pour "cause réelle et sérieuse" d'un plongeur de Malakoff, une citation de Charles Dickens qui écrivait dans "Les Grandes Espérances" : " ne jugez rien sur l'apparence, ne jugez jamais rien que sur des preuves, il n'y a pas de meilleure règle". Comment sont identifiées les denrées "appartenant à AGRAF" ? Sont-elles estampillées du logo ?

Les documents transmis pour le groupe de travail du 3 novembre faisaient état d'une diminution de l'absentéisme " de 10%, sans mentionner à quelle période de référence s'appliquait cette baisse.

[quid du recrutement d'un directeur des affaires financières ?]

Il nous est toujours impossible d'approuver un budget qui utilise les réserves pour combler un déficit dû, pour une grande part, au coût des loyers (435 422 €) et surtout à une subvention insuffisante.

Sur quelques établissements évoqués en novembre, nous aimerions des informations complémentaires :

- un point sur Ivry après la période de mise en route ;
- les matériels du site de Palikao;
- un bref compte rendu de la visite du White.

**Enfin, nous renouvelons nos exigences :**

- une remise à plat du dossier de financement de la restauration,
- une analyse fine des causes de la désaffection des restaurants AGRAF,
- une véritable grille tarifaire progressive pour les retraités au même titre que pour les actifs.

Les représentants des usagers CGT : Fabienne Janneau, Didier Laplagne et Thierry Moreau